

Martigny obtient le label de l'UNICEF « Commune amie des enfants »

Zurich, le 18 juin 2021 – La Ville de Martigny est la seconde commune du canton du Valais à obtenir de l'UNICEF le label « Commune amie des enfants ». La Ville s'engage ainsi à ancrer de manière systématique au niveau communal les critères de l'adaptation aux enfants et aux jeunes. La Ville mise sur une politique globale de l'enfance et de la jeunesse qui place au cœur de l'attention la participation des enfants et des jeunes ainsi que la promotion de structures d'accueil extrafamilial accessibles à tous les intéressés.



Commune
amie
des enfants

Martigny

C'est une décision du conseil municipal de Martigny en décembre 2019 qui a posé la première pierre du processus « Commune amie des enfants ». Après un bilan de la situation (état des lieux), différents ateliers ont été organisés avec les enfants et les jeunes afin de recenser leurs besoins, leurs requêtes et leurs souhaits. Sur cette base, la Ville a élaboré un plan d'action qui se réfère à la Convention des droits de l'enfant de l'ONU et a pour but de protéger les enfants et les jeunes de manière étendue, de les encourager et de favoriser leur participation ; dans un esprit de non-discrimination, tous les enfants et les jeunes devraient bénéficier de manière égale de tous les droits. Une politique communale globale de l'enfance et de la jeunesse devrait servir de point de repère. A cet effet, le plan d'action inclut la constitution d'un groupe de pilotage interdisciplinaire. Les enfants et les jeunes devraient être en outre intégrés à certains organes communaux, de manière à avoir davantage de possibilités d'influence sur les processus décisionnels relatifs à des thèmes qui les concernent. Le forum des jeunes doit par ailleurs être maintenu et l'égalité d'accès aux structures d'accueil extra familial devrait être garantie à tous.

Avec la remise du label aujourd'hui, la Ville de Martigny peut se qualifier d' « amie des enfants » une année et demie seulement après le début du processus. C'est la volonté déclarée des responsables de décisions de Martigny d'inscrire systématiquement au niveau communal les questions qui concernent spécifiquement les enfants et les jeunes. « L'itinéraire parcouru jusqu'au label et le label lui-même sont emblématiques d'un processus au cours duquel la Ville de Martigny s'emploie à inscrire dans l'agenda politique une politique globale de l'enfance et de la jeunesse considérée comme une thématique transversale importante », a relevé Flávio Borda d'Água, délégué de l'UNICEF, lors de la remise du label. « Il s'agit maintenant de systématiser et d'institutionnaliser l'effet du label dans la durée et d'adopter une approche globale en faveur des enfants. La politique communale de l'enfance et de la jeunesse est en cela une pierre angulaire essentielle. Et je souhaite plein succès à toutes celles et tous ceux qui s'investissent dans ce sens. »

Les responsables de Martigny se déclarent fiers et motivés:

La présidente de la Ville de Martigny, Anne-Laure Couchepin Vouilloz, a souligné, lors de la remise du label: « La certification comme « Commune amie des enfants » est un instrument qui continuera de renforcer notre engagement en faveur de la jeunesse de Martigny. Il y avait déjà des mesures concrètes dans ce sens, par exemple une Charte interne pour les écoles ou le label « Ecole de l'énergie », mais le label décerné aujourd'hui élargit notre champ d'action et nous permettra d'améliorer les conditions de vie et la participation des jeunes à tous les niveaux.

Sylvie Luginbühl, conseillère municipale en charge des écoles, a déclaré: « En tant que politicienne en charge des écoles, je suis très fière que notre ville ait été certifiée « amie des enfants ». Les domaines qui concernent directement les enfants et les jeunes sont maintenant définis clairement; ils nous permettent de mesurer le potentiel existant et d'associer concrètement les jeunes. C'est à nous qu'il appartient de développer ce potentiel, au minimum au cours de ces quatre prochaines années. »

Céline Roduit Arlettaz, déléguée sociale de Martigny, a précisé pour sa part: « Lors de l'élaboration du plan d'action, j'ai collaboré étroitement avec tous les services de la Ville qui sont en lien direct avec la jeunesse. Il est très motivant de voir à quel point les professionnels débordent d'idées pour améliorer le cadre de vie de nos enfants et de nos jeunes. »

UNICEF Suisse et Liechtenstein félicite la Ville de Martigny pour son engagement actif en faveur des enfants et des jeunes et souhaite à Martigny de poursuivre avec succès dans ce processus passionnant et riche d'enseignements.

D'autres informations sur l'initiative de l'UNICEF « Commune amie des enfants » sont disponibles [ici](#).

Contact pour les médias

UNICEF Suisse et Liechtenstein: Jürg Keim, attaché de presse, 044 317 22 41,
j.keim@unicef.ch

Ville de Martigny, Christelle Reynard, Chargée de Communication, 027 721 22 06,
Christelle.Reynard@villedemartigny.ch